



Foncière-développeur

Société anonyme au capital de 78.797.016,56 euros
Siège social : 35, rue de la Gare - 75019 Paris
RCS Paris 582 074 944
(la *Société*)

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 29 OCTOBRE 2010
RESULTAT DES VOTES**

Nombre d'actionnaires présents ou représentés à l'assemblée : 268
Nombre d'actions des actionnaires présents ou représentés à l'assemblée : 42 337 212
Nombre de voix des actionnaires présents ou représentés à l'assemblée : 42 337 212

QUORUM

82,58 %

	Résolutions	Résultat	Voix exprimées <i>(en nombre et en proportion du capital social)</i>	Pour <i>(en nombre et en proportion des voix exprimées)</i>	Contre <i>(en nombre et en proportion des voix exprimées)</i>	Abstention <i>(en nombre et en proportion des voix exprimées)</i>
1.	Examen et approbation de la fusion par voie d'absorption de la société Compagnie la Lucette par la Société	Adopté	42 337 212	40 254 790 (95,08 %)	3 974 (0,01 %)	2 078 448 (4,92 %)
2.	Constatation de la réalisation des conditions suspensives et augmentation corrélative du capital de la Société en rémunération des apports au titre de la fusion	Adopté	42 337 212	40 257 790 (95,08 %)	3 974 (0,01 %)	2 078 448 (4,92 %)
3.	Reprise par la Société des engagements de la société Compagnie la Lucette relatifs aux options de souscription d'actions consenties antérieurement à la conclusion du traité de fusion	Adopté	42 337 212	40 254 729 (95,08 %)	4 035 (0,01 %)	2 078 448 (4,92 %)
4.	Reprise par la Société des engagements de la société Compagnie la Lucette relatifs aux actions gratuites à acquérir attribuées antérieurement à la conclusion du traité de fusion	Adopté	42 337 212	40 254 729 (95,08 %)	4 035 (0,01 %)	2 078 448 (4,92 %)
5.	Modification de l'article 5 « capital social » des statuts	Adopté	42 337 212	40 254 790 (95,08 %)	3 974 (0,01 %)	2 078 448 (4,92 %)
6.	Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités	Adopté	42 337 212	40 255 163 (95,08 %)	3 601 (0,01 %)	2 078 448 (4,92 %)